

L'UGPVB remet en cause l'impartialité du Jury de Déontologie Publicitaire

Le 2 mai dernier, le jury de déontologie publicitaire (JDP) a décidé de rejeter les plaintes déposées à l'encontre de la campagne d'affichage de FNE. L'UGPVB (*), au nom des producteurs de viande de Bretagne, dénonce la position exprimée par le JDP qui considère que le message des affiches FNE sur les algues vertes est « *ni trompeur, ni dénigrant* ».

Pour l'UGPVB, un sérieux doute existe quant à l'impartialité du JDP quant on sait qu'il compte parmi les 9 membres de son jury, Jean-Pierre RAFFIN, ancien Président de France Nature Environnement.

Contrairement à l'avis du JDP, Michel BLOC'H, Président de l'UGPVB, considère que le message utilisé pour la campagne FNE est « trompeur » et « dénigrant ». En effet, la campagne FNE révèle une volonté évidente de stigmatiser les éleveurs alors qu'il est avéré que les causes de la prolifération des algues sont multifactorielles. Elle incrimine l'origine agricole alors qu'elle passe sous silence les pollutions urbaines génératrices de phosphates.

A l'heure où les éleveurs ont pris leurs responsabilités et s'engagent pleinement pour un meilleur respect de l'environnement, l'UGPVB juge indécent l'avis rendu par le JDP. Michel BLOC'H déclare : « nous ne pouvons nous satisfaire d'un avis favorable à une campagne populiste qui oppose plus qu'elle ne rassemble, qui détruit plus qu'elle ne construit. Il est scandaleux que le JDP considère cette campagne comme « servant l'intérêt général », alors qu'elle creuse le fossé entre les Bretons et Paris, entre le producteur des champs et l'élite des villes. C'est un combat d'arrière-garde, l'heure est à la mobilisation générale pour lutter contre le fléau des algues vertes. C'est ensemble que nous gagnerons la bataille des algues vertes et non en affichant sur les murs de Paris le marketing racoleur de France Nature Environnement. »

Contact : Jacques CROLAIS – 06 30 67 75 05

(*) L'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne (UGPVB) est un syndicat professionnel qui fédère les organisations de producteurs (OP) de viande porcine, de viande bovine et d'œufs en Bretagne. L'UGPVB comprend 3 sections : "Bovins", "Œufs" et "Porcs" et regroupe 27 organisations de producteurs soient :

- 12 organisations de producteurs de porcs qui représentent 10 000 producteurs et 17,75 millions de porcs commercialisés par an ;
- 6 organisations de producteurs de viande bovine qui représentent 14 000 producteurs et 140 000 gros bovins produits par an en Bretagne ;
- 9 organisations de producteurs d'œufs (Bretagne, Pays de Loire et Basse Normandie) qui représentent environ 650 producteurs, près de 20 000 000 poules pondeuses et 6 milliards d'œufs produits par an.